

Introduction au débat « La place du centre dans la réflexion sur la mémoire plurielle de la France »

Le colloque constitue un moment important dans un long processus d'élaboration d'une mémoire plurielle de la France qui comporte plusieurs jalons. Le plus évident, et le plus récent, est constitué par le rapport El-Yazami Schwartz qui porte en lui la création de la mission de préfiguration. Il aura certainement été évoqué lors de la matinée et je ne reviendrai pas dessus, ni sur toutes les initiatives prises localement ou au niveau national pour promouvoir la nécessité d'un centre sur la mémoire, ou en élaborer des projets plus ou moins aboutis. Le débat vise plutôt à revenir sur les conditions intellectuelles qui ont rendu imaginable et souhaitable la création d'un centre consacré à la mémoire de l'immigration.

*Imaginable* d'abord, car l'écriture d'une histoire de l'immigration ne va pas de soi. Il aura en effet fallu une révision en profondeur de l'histoire de la France depuis la révolution de 1789 pour que soit réévalué l'apport des immigrés et que l'historiographie de l'immigration devienne légitime. Cette révision vaut du reste pour une réhabilitation, tant la contribution des immigrés restait largement méconnue ou cantonnée à des sphères sectorielles (l'usine, les mines, les saisonniers dans l'agriculture). En ce sens, le projet même du centre témoigne d'une avancée irréversible dans la reconnaissance de la place de l'immigration dans la fabrique du national. Il contribue à consolider la représentation, récente, que la France est un pays d'immigration.

*Souhaitable* ensuite car le centre doit favoriser la mémoire de l'immigration tout en recherchant à l'inclure dans la mémoire collective. Réciproquement, la mémoire nationale se nourrira des ressources que le centre aura constitué. Ce double mouvement est au cœur du processus de formation d'une mémoire plurielle de la France et reproduit, chacun l'aura reconnu, l'horizon d'intégration.

Une fois actée la représentation d'une France terre d'accueil et d'un « creuset français », pour reprendre le titre de l'ouvrage fondateur de Gérard Noiriel, quel statut conférer à la mémoire de l'immigration ? Quelle articulation avec l'histoire nationale ? Comment dépasser la commémoration et l'inventaire du patrimoine qui risqueraient de figer une mémoire encore vivante ? Enfin, quels points d'appui le centre peut-il offrir à une compréhension du présent, dans un contexte d'accroissement de la diversité et de ses implications pour l'organisation de nos sociétés d'immigration ?